Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Liquidation de Fibre excellence à Tarascon : l'appel de la forêt



Alors que le site de fabrication de pâte à papier de Fibre excellence à Tarascon est en liquidation, la filière forêt-bois régionale se mobilise face aux conséquences économiques et forestières de cette décision.

« La fermeture de l'usine de pâte à papier Fibre Excellence à Tarascon fragilise l'ensemble de la filière forêt-bois de Provence-Alpes-Côte d'Azur., explique Fibois Sud, l'interprofession de la filière en région. Face aux difficultés rencontrées par les entreprises de la récolte forestière, Fibois Sud et les organisations professionnelles régionales se mobilisent, aux côtés des pouvoirs publics, pour soutenir l'activité et développer de nouveaux débouchés pour les bois régionaux. »

Des répercussions majeures pour la filière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

« La liquidation judiciaire de l'usine Fibre Excellence, prononcée le 27 juillet 2026, a des répercussions majeures sur la filière forêt-bois régionale, poursuivent les représentants régionaux du secteur sylvestre. Au-delà de la perte de 270 emplois directs, elle fragilise les entreprises de la récolte forestière : selon une enquête réalisée par Fibois Sud, 73% des entreprises répondantes déclarent être impactées et 84% d'entre elles rencontrent déjà des difficultés de trésorerie. »

Fibre Excellence Provence absorbait jusqu'alors 30 à 35% des volumes de bois récoltés en région, soit environ 200 000 tonnes par an. En offrant un débouché aux bois de qualité d'un type 'industrie', l'usine contribuait à l'équilibre économique de nombreuses coupes forestières et au financement d'une gestion durable des massifs régionaux.

Fibre excellence à Tarascon : l'État 'liquide' le liquidateur

Urgent de trouver de nouveaux débouchés

« Face aux arrêts de chantiers, aux stocks de bois immobilisés et aux difficultés économiques des entreprises, la priorité est de trouver rapidement de nouveaux débouchés et de préserver les capacités de récolte forestière régionales, dont la reconstitution serait difficile en cas de disparition, alerte Fibois Sud. Les moyens régionaux de récolte forestière sont essentiels à une sylviculture résiliente, notamment face à l'aggravation du risque d'incendies de forêt. »

En conséquence, l'interprofession s'est mobilisée aux côtés des organisations professionnelles (comme la Fédération nationale du bois Paca, EDT Paca ainsi que les entreprises du paysage de l'Unep Méditerranée) pour apporter des réponses à court terme, en lien avec les services de l'État et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En particulier, un arrêté préfectoral modificatif d'urgence signé le 15 septembre 2026 va permettre d'augmenter la part de bois régional dans l'approvisionnement de la centrale biomasse Gazel Energie de Gardanne et sauvegarder ainsi l'activité des entreprises forestières. Cette mesure prévoit 35 000 tonnes supplémentaires d'ici fin 2026 et 150 000 tonnes supplémentaires en 2027, portant l'approvisionnement régional à 230 000 tonnes par an, sur un volume total d'approvisionnement de la centrale maintenu à 450 000 tonnes.

Parallèlement, Fibois Sud a recensé, « dans le cadre du guichet unique d'accompagnement de la filière qu'elle anime, les dispositifs mobilisables pour soutenir les entreprises en difficulté ou souhaitant diversifier leur activité ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

L’appel de la forêt du Parc naturel régional du Ventoux



Mardi 1er octobre, se déroulera à Mazan le forum ‘Forêts Ventoux’. L’événement a pour objectif de rassembler tous les acteurs impliqués dans la gestion des milieux forestiers, y compris les élus, techniciens des collectivités, chercheurs, propriétaires forestiers, entreprises, et acteurs de l’environnement, du pastoralisme, et des activités de pleine nature.

Il se tiendra dans le cadre du projet de création de la Charte Forestière de Territoire du Mont Ventoux, porté par le Parc en partenariat avec l’Office national des forêts (ONF), le Centre national de la propriété forestière (CNPF), l’association les Communes forestières et l’interprofession Fibois Sud et accompagné par le bureau d’études Alcina Forêts

Le parc du Ventoux veut remettre la Haie à l’honneur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Rassembler tous les acteurs de la forêt
Ce forum « se veut un espace de rencontre conviviale et de travail collaboratif autour des forêts et de la ressource en bois, présentes sur le territoire du Parc et des Dentelles » explique le Parc du Ventoux qui vient aussi de lancer cet été , en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et la SCOP AGROOF, le pacte en faveur de la haie visant à augmenter les lignes d'haies sur son territoire.

Le programme du forum (voir détail en fin d'article) inclura une conférence, des ateliers pratiques axés sur la multifonctionnalité des forêts. Le forum sera une occasion unique d'aborder les grands enjeux de la gestion et de la valorisation des forêts du Ventoux, de partager des expériences et de réfléchir collectivement aux actions à intégrer dans la future Charte forestière.
L'inscription au forum est gratuite mais obligatoire. Pour cela il suffit de cliquer sur le lien suivant : Forum Forêts Ventoux

Mardi 1er octobre. De 13h30 à 18h. Salle de la Boiserie. Mazan.
Contacter Gabrielle Simaillaud, chargée de projet forêt et pastoralisme : gabrielle.simaillaud@parcduventoux.fr ou 04 90 63 22 74

Le Programme
13h30 : Accueil café
14h : Introduction du forum
14h15 : La ressource en bois et les forêts du territoire du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et des Dentelles de Montmirail Présentation de la Charte Forestière de Territoire Restitution de l'étude de la ressource en bois local (Alcina Forêts, l'ONF et le CNPF)
15h15 : Ateliers participatifs sur la multifonctionnalité des forêts du territoire – La gestion forestière – L'utilisation du bois et la filière forêt-bois locale – Le sylvopastoralisme – La biodiversité et les paysages forestiers – Les activités de pleine nature et le multi-usage – Les services écosystémiques – Le changement climatique en forêt
17h15 : Pause
17h30 : Restitution des ateliers et conclusion
18h : Clôture officielle du Forum

Des gardes forestiers pour prévenir les feux dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Vaucluse



Sept incendies sur 10 sont directement liés à des actes d'imprudence bien d'avantage que d'actes de malveillance. Dans ce cadre, la formation des personnels et la sensibilisation du public sur les comportements à risque est un enjeu majeur pour contribuer à une large part à la diminution des départs de feux.

La Région Sud vient de remettre les blasons aux membres de sa garde régionale forestière. En tout, 250 jeunes, se sont ainsi vus remettre ces insignes par François de Canson, vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de région à Marseille. Créée en 2018, la Garde régionale forestière est composée de jeunes de 18 à 25 ans. Elle vise à améliorer la surveillance et de faire de la sensibilisation autour des incendies.

Parmi ces jeunes gardes forestiers 2024 ayant notamment suivi plusieurs formations qualifiantes (théorique, de terrain personnalisé, au premier secours labellisée PSC1…) plus d'une cinquantaine sont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

affectés au Vaucluse.
Ils sont ainsi 5 gardes à surveiller les forêts du territoire du Pays de Sorgues et des Monts du Vaucluse, 24 pour le Parc naturel régional du Ventoux et 28 pour le Parc naturel régional du Luberon qui s'étend principalement en Vaucluse mais aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Pour 2024, la Région Sud consacre un budget de 1,76M€ pour cette garde forestière dont le but est de préserver les milieux naturels et prévenir les risques d'incendie.
Depuis 2018, la région sud mène un plan 'guerre du feu' pour lutter contre les incendies et a investi près de 35 millions d'euros dans ce plan.
« Cette année ce sont 7,2M€ qui sont dédiés à la lutte incendies avec le soutien des fonds européens. 3 axes sont mis en place : prévenir, combattre et reconstruire » rappelle explique François de Canson.

Les territoires concernés :

- Pays de Sorgues et Les Monts du Vaucluse,
- Grand Site Sainte-Victoire,
- Parc Naturel Régional du Luberon,
- Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume,
- Parc Naturel Régional du Verdon,
- Parc Naturel Régional des Préalpes,
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Parc Naturel Régional des Baronnies,
- Parc Naturel Régional du Queyras,
- Parc National de Port-Cros,
- Parc National des Calanques,
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures,
- Commune d'Allauch,
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille,
- Commune de Roquebrune-sur-Argens,
- Syndicat mixte du massif de l'Estérel,
- Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- Parc National du Mercantour,
- Office National des Forêts (ONF) : site des Iles de Lérins.

Sarah Ripert & L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



© Pierre-Emmanuel Trigo

Barbentane reçoit le prix national Eco maires pour son projet de reboisement de la Montagnette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, vient de remettre le prix Eco maires à Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, pour le projet de la commune bucco-rhodanienne de renaturation et protection de la Montagnette dont le massif forestier a été touché par un important incendie en 2022.

La commune de Barbentane vient de recevoir le Prix Innovation du concours Trophées Eco Actions 2023 décerné par les Eco maires. La distinction a été remise hier soir, mardi 9 avril, à Jean-Christophe Daudet maire de Barbentane lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'Hôtel de Lassay à l'assemblée nationale à Paris. Créée en 1989 à l'initiative de maires et des élus investis dans le développement durable et la protection de l'environnement, l'association 'Les Eco maires' a pour objectif de mettre en avant l'exemplarité des initiatives locales dans ces domaines.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



©DR

53% de la forêt barbentanaise partie en fumée

Succédant notamment à la Communauté urbaine de Dunkerque, la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban ou bien encore la commune du Raincy, la commune du Nord des Bouches-du-Rhône a donc été récompensée dans le cadre de la 33e édition de cet événement pour ses actions depuis 2 ans, suite au feu qui a ravagé l'espace naturel de la Montagnette en juillet 2022.

Lors de cet incendie, qui a mobilisé jusqu'à 1 100 sapeurs-pompiers ainsi que de très importants moyens aériens, ce sont 1 600 hectares (dont 683ha à Barbentane, soit 53% de la forêt de la commune), sur les 3 800ha que compte le plus grand des espaces naturels du bassin de vie d'Avignon, qui sont partis en fumés. De quoi rappeler les heures sombres des grands feux de 1962 et surtout de 1982 (1 930 ha détruits) ayant déjà touché ce massif forestier s'étendant sur les communes de Barbentane (1 330 ha), Boulbon (1 115 ha), Tarascon (1 090 ha) et Graveson (465 ha).

Protéger la forêt

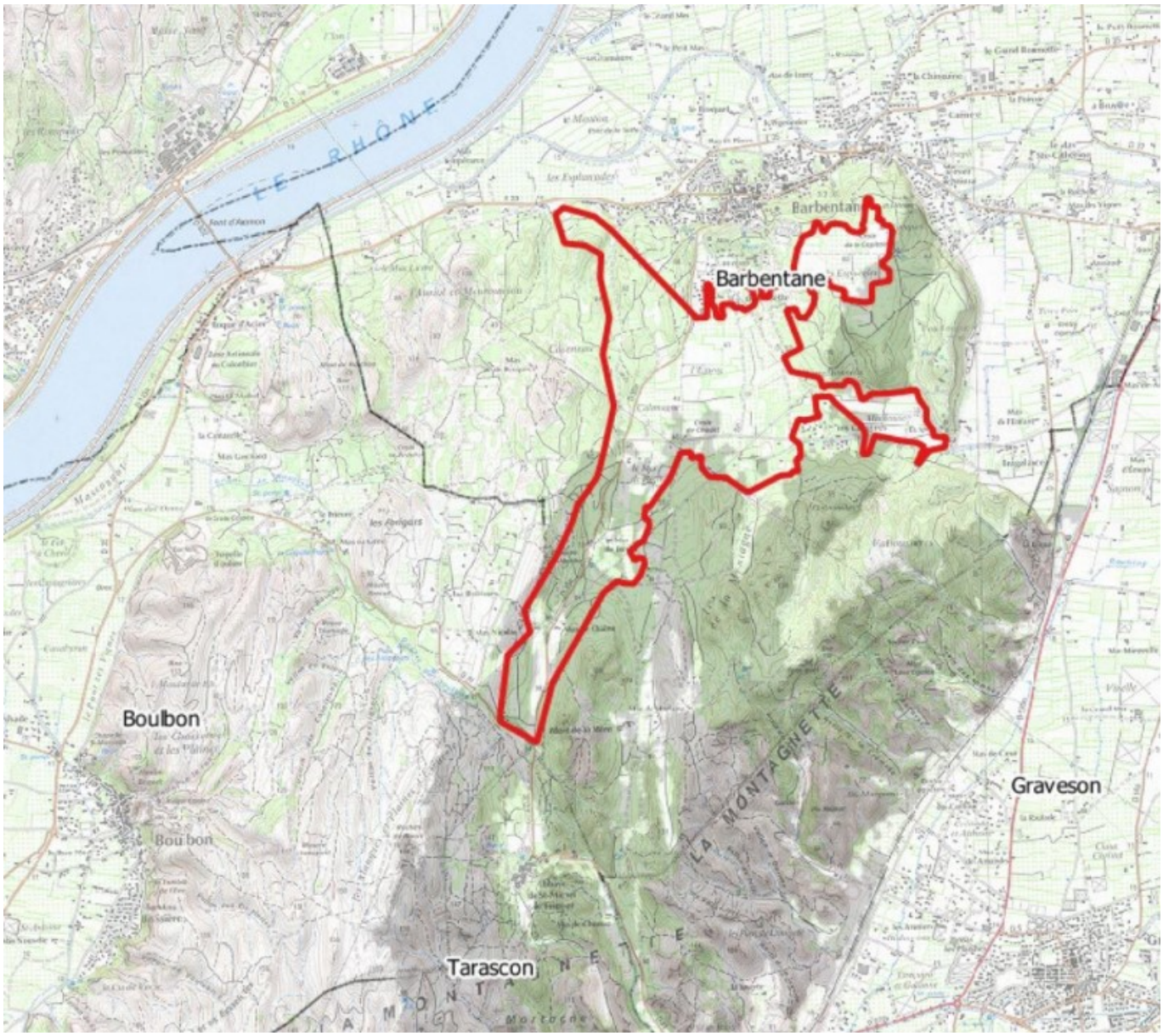
Depuis, la municipalité de Barbentane a multiplié les actions de renaturation de la Montagnette tout mettant en place en place un projet visant à la protection du massif face au feu ainsi qu'au développement de l'agriculture traditionnelle en acheminant des systèmes d'irrigation sur le plateau.

« Pour nous, il s'agit d'une formidable récompense car Eco maire a salué deux choses dans notre projet : à la fois le fond et la forme, se félicite à Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane. Sur le fond, il y a notre volonté d'irriguer la Montagnette et les plateaux pour reconquérir des espaces agricoles provençaux avec des oliveraies, des amandiers ou bien encore des pistachiers avec l'objectif que ces

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

plantations servent de coupe-feu pour protéger le massif. »



Le périmètre d'étude du projet de Barbentane s'étend sur 300ha. ©SCP

Un projet de 3M€ pour irriguer la Montagnette

« A ce jour, poursuit le maire, nous avons fait une étude avec la Société du canal de Provence afin d'établir la faisabilité d'irriguer la montagnette. C'est possible, car nous avons notamment la chance d'être la ville où la Durance se jette dans le Rhône. Cela nous permet de faire un forage sur la nappe phréatique au niveau des arènes pour ensuite monter l'eau jusqu'au plateau. »

Un projet estimé à 3M€ qu'il reste notamment à financer via la Région Sud, le Conseil départemental des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Bouches-du-Rhône ainsi que l'Europe éventuellement.

Plantation de 7 000 feuillus à la fin de l'année
L'initiative de renaturation prévoit aussi de replanter des feuillus après une expérimentation réussie de 450 spécimens 'pionniers' en partenariat avec l'association aixoise ARPCV (Association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire) qui a replanté 130 000 arbres avec un taux de réussite de 98% suite à l'incendie de la Sainte-Victoire. Principale bénéfice de ce type de plantation de feuillus : ce sont des arbres qui n'ont pas besoin d'eau.
« C'est le paradoxe de notre démarche, confie le maire de Barbentane. D'un côté nous mettons en place une action pour planter des arbres qui nécessitent de l'eau pour l'agriculture et de l'autre nous testons des plantations qui n'en ont pas besoin. »

> « Nous avons la volonté d'être le plus inclusif possible pour transformer ce moment de malheur en quelque chose d'enthousiasmant. »
>
> *Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane*



Les premières plantations de feuillus lors de la première opération test menée en partenariat avec l'association aixoise ARPCV **(Association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire). ©DR**

Dans ce cadre, la commune prévoit de planter 7 000 feuillus entre le 15 novembre et le 15 décembre prochains. « Nous lançons d'ailleurs un appel à l'ensemble de la population du bassin de vie d'Avignon pour ceux ou celles qui voudront venir planter des arbres dans la Montagnette, annonce Jean-Christophe Daudet. Tout le monde sera le bienvenu le week-end. En semaine, nous avons commencé à travailler avec des publics plus spécifiques : les missions locales, le RSA, l'intergénérationnel, peut-être l'hôpital

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

d'Avignon et celui de Montfavet, avec les Esat (Établissement et service d'accompagnement par le travail)… Nous avons la volonté d'être le plus inclusif possible pour transformer ce moment de malheur en quelque chose d'enthousiasmant. »
Le tout accompagné par un Atlas de la biodiversité, un travail pédagogique avec les enfants sur la nature et l'environnement, un parcours de santé, voir un théâtre de verdure.

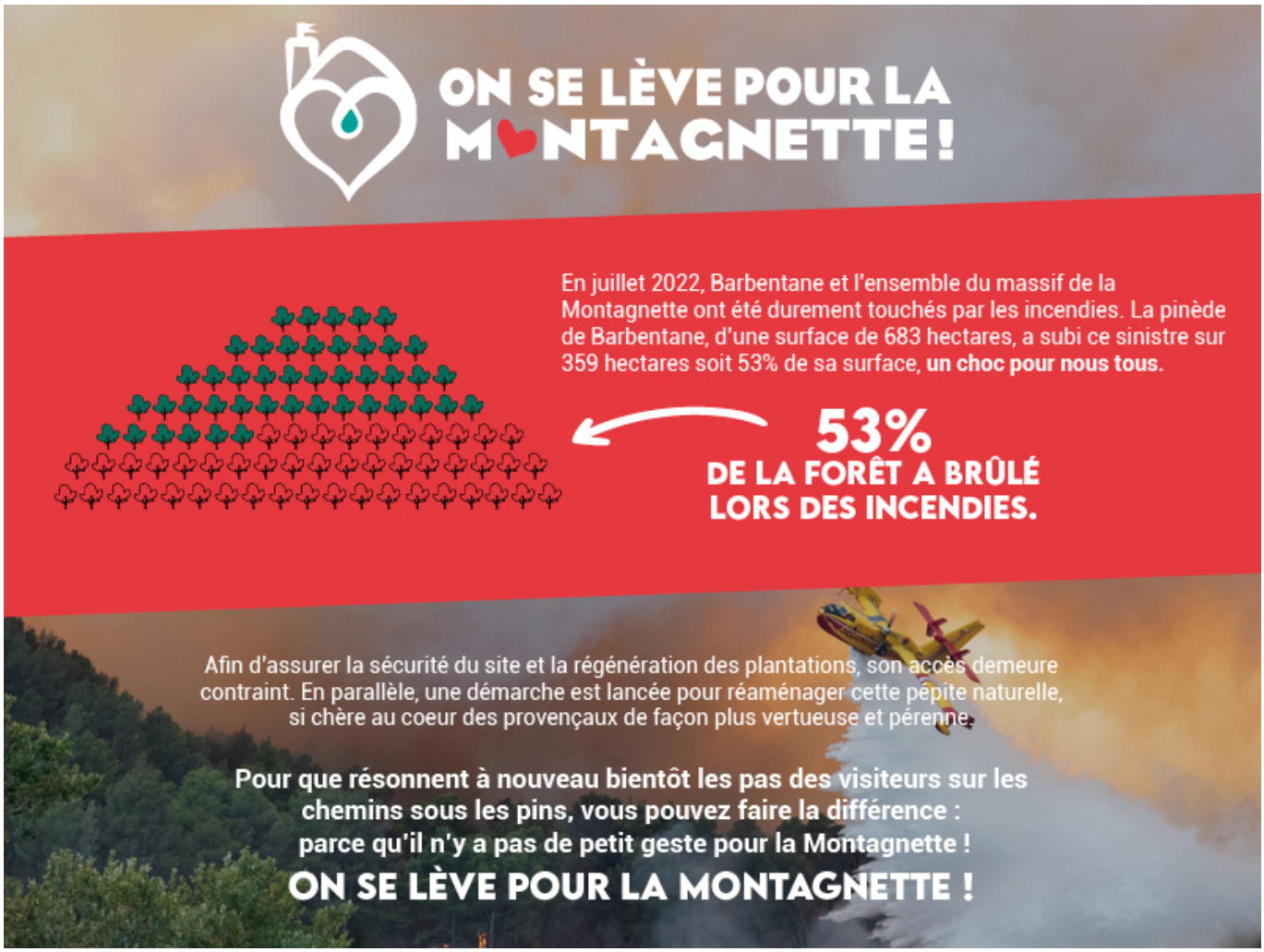
> « Au final, notre objectif c'est que permettions à tous de travailler dans l'intérêt de la Montagnette. »

Une reconnaissance nationale qui devrait faciliter la recherche de financements
« ¨Être lauréat de ce prix, c'est aussi la reconnaissance de l'originalité de tout ce que l'on a mis en place sur la forme comme l'opération 'On se lève pour la Montagnette', une fête animée et parrainée par l'animateur franco-belge de télévision Olivier Minne ou bien encore le succès national de notre campagne d'appel aux dons qui nous a permis de récolter près de 99 000€ sur la plateforme de crowdfunding KissKissBankBank (ndlr : grâce à 246 particuliers et 14 entreprises). Il y a eu aussi notre partenariat avec le Festival d'Avignon et son directeur Tiago Rodrigues qui sont venus jouer une pièce dans la Montagnette. »

« Enfin, espère le maire de Barbentane, ce prix devrait nous faciliter les choses dans la recherche de partenaires institutionnels mais aussi de financements privés auprès d'entreprises et de fondations engagés dans des démarches de décarbonation. Au final, notre objectif c'est que permettions à tous de travailler dans l'intérêt de la Montagnette. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Apt : découvrez les forêts, du Luberon à la montagne de Lure, à la Maison du Parc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Alors que l'accès aux massifs forestiers est réglementé en raison du risque incendie lié à la canicule, le Parc naturel régional du Luberon vous propose de découvrir l'exposition 'À la découverte de nos forêts, du Luberon à la montagne de Lure' jusqu'au 15 septembre.

De la plaine de la Durance aux pentes de la montagne de Lure, en passant par le massif du Luberon, le territoire Luberon-Lure s'étend sur près de 250 000 hectares. Il abrite principalement des forêts (57%) et des garrigues boisées (10%).

La Maison du Parc, situé à Apt, vous propose de découvrir ces espaces forestiers grâce à l'exposition 'À la découverte de nos forêts, du Luberon à la montagne de Lure' composée de huit panneaux pédagogiques, mais aussi de sculptures en bois local de Paul Fournier. Le Parc naturel régional du Luberon a même élaboré un jeu intitulé 'Hector l'arbre mort', qui permet d'explorer la diversité de la vie dans l'écosystème forestier et apprendre à protéger la nature et les forêts.

Jusqu'au 15 septembre. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Entrée gratuite. Maison du Parc. 60 place Jean-Jaurès. Apt.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Comment profiter de la forêt tout en la préservant ?



Cyclistes, cavaliers, marcheurs, sportifs… L'ONF rappelle à tous les usagers de la forêt les bons réflexes à avoir pour une promenade responsable, avec un maître-mot : donner à chacun et chacune les clés pour mieux comprendre les enjeux de la forêt, et ainsi, mieux agir.

Le printemps est arrivé, les beaux jours reviennent, la saison de la chasse est terminée et la tentation d'aller se promener en forêt est grande. Pour rappel, avec un département de Vaucluse recouvert à 53% de forêts, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2e région la plus boisée de France avec 51% du territoire recouvert de forêts. Ainsi, cueillir, observer, se détendre, pratiquer une activité de loisirs font partie des plaisirs simples en forêt. Pour mieux comprendre les enjeux de la forêt, l'ONF fait le point sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

les activités autorisées et celles qui ne le sont pas.

Au printemps, puis-je cueillir des fleurs ?
Oui, avec modération. Dans les forêts communales, il faut se rapprocher de la mairie. En forêt domaniale, la cueillette est tolérée. Il est possible de ramasser 5 lites (1 panier) de baies, fruits, champignons… Concernant les fleurs, celles-ci doivent être saisies à la main et la récolte est d'au maximum le contenu d'une main. Si vous cueillez des baies près du sol, n'oubliez pas de les cuire pour éliminer les éventuels parasites. La cueillette en forêt domaniale au-delà des limites autorisées est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 45 000 euros et d'une peine d'emprisonnement. Les sanctions sont plus lourdes dans certains espaces et pour les espèces protégées.

Puis-je me promener partout ?
Oui, en prenant des précautions. Il peut être risqué de s'aventurer hors des sentiers balisés. Les parcelles forestières abritent du bois mort et une végétation masquant les irrégularités du sol : ces facteurs rendent la marche difficile pour les promeneurs et constituent un risque pour leur sécurité. Sortir des chemins autorisés accélère l'érosion des terrains fragiles et dégrade la végétation du sous-bois. Il ne faut pas entrer dans les réserves biologiques intégrales car ces espaces sont laissés en libre évolution, sans intervention de l'homme pour favoriser la biodiversité.

Puis-je promener mon chien en laisse ?
Oui et non. Tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. Au printemps, la réglementation se durcit : du 15 avril au 30 juin de chaque année, un arrêté ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières. L'allée forestière se comprend au sens large comme les routes, chemins ou sentiers forestiers, notamment les GR, mais aussi tous les chemins de promenade. En revanche, les cloisonnements forestiers, les pares-feux et les limites de parcelles ne sont pas considérés comme des chemins. En cas de non-respect, le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.

Puis-je organiser un évènement en forêt domaniale ?
Oui, seulement si autorisation de la part de l'ONF. Toutes les demandes de manifestations doivent faire l'objet d'une sollicitation de l'ONF. Cela évite que des marcheurs, des cavaliers et des vététistes ou des associations se marchent sur les pieds.

Puis-je pratiquer du VTT en forêt ?
Oui, à la condition de circuler exclusivement sur les routes et chemins forestiers. Dans les sites très fréquentés, les vélos et les cavaliers peuvent être autorisés uniquement sur les chemins larges (au moins 2,50 mètres) et les itinéraires balisés. La circulation des VTT et des cavaliers hors sentiers, détériore la végétation, entraîne le tassement des sols, accélère l'érosion et dérange les animaux de la forêt. Certains chemins sont parfois interdits d'accès afin de préserver les milieux fragiles et assurer la sécurité des usagers.

Puis-je allumer un feu de camp en forêt ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Non. Fumer, allumer un feu de camp ou faire un barbecue en forêt peut provoquer un incendie. En 2022, plus de 7 000 feux ont été déclarés en France, représentant 63 000 hectares de forêt brûlés, dont 17 000 hectares sur le seul bassin méditerranéen. 90% des feux sont d'origine humaine. Allumer un feu est passible d'amende et/ou de peine d'emprisonnement en cas d'incendie. Des réglementations plus strictes peuvent s'appliquer localement.

Puis-je jeter mes déchets en forêt ?
Non. A certains endroits, les poubelles ont été supprimées volontairement car les animaux, en les fouillant, se blessaient ou s'étouffaient. Il est indispensable d'éviter tous les types de dépôts sauvages, même les déchets verts et alimentaires. Les uns favorisent le développement de plantes envahissantes, les autres sont un danger pour les animaux qui perdent leur instinct sauvage et risquent de s'empoisonner. Abandonner des déchets en forêt est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques en forêt, consultez la charte du promeneur.

Bruno Giaminardi, réélu président du CNPF Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

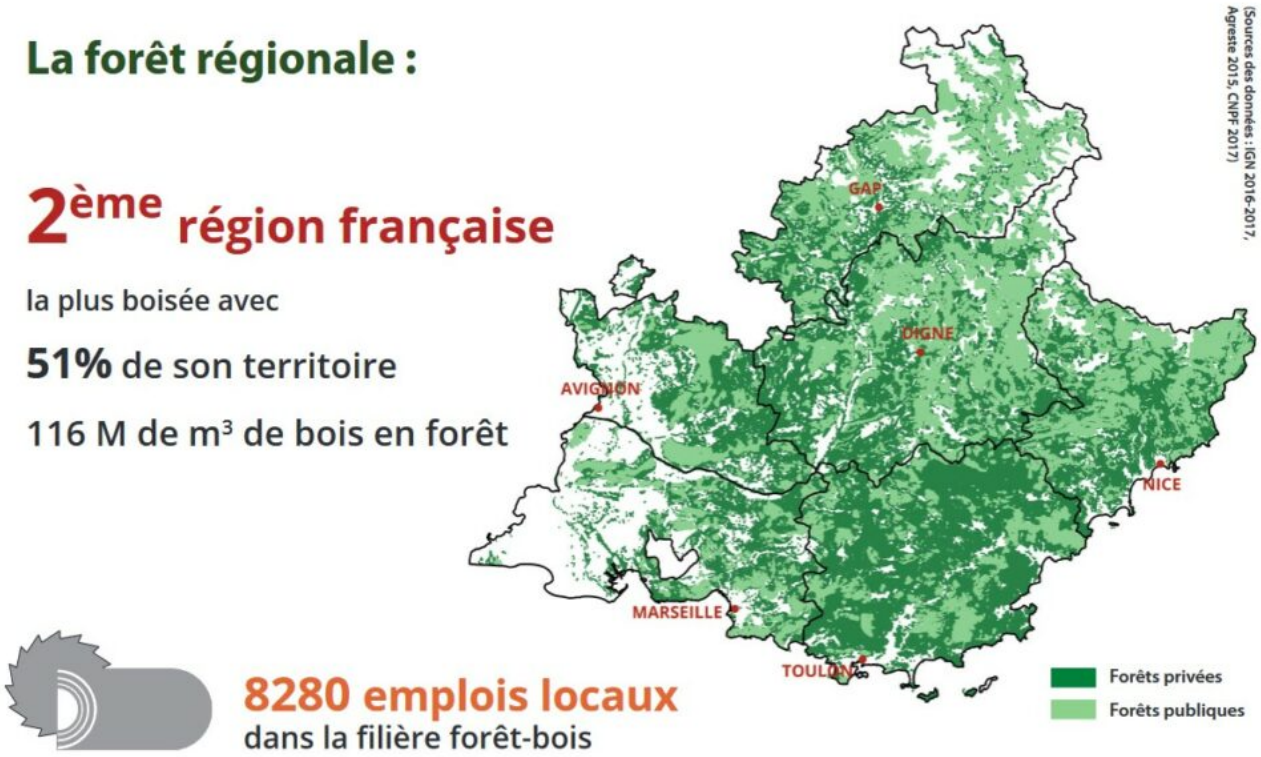


Les propriétaires forestiers récemment élus au Conseil de centre de la délégation régionale du centre national de la propriété forestière se sont réunis mercredi 29 mars à la préfecture de Marseille. Ils ont réélu Bruno Giaminardi à la tête de la délégation régionale du CNPF.

Plus de 23 000 propriétaires forestiers privés étaient appelés à voter pour leurs représentants au sein du CNPF PACA. Cet établissement public, sous tutelle du Ministère chargé de l'agriculture, est dédié au développement de la gestion durable des forêts privées françaises. Il a la particularité d'avoir une gouvernance majoritairement composée de propriétaires forestiers privés élus tous les 6 ans parmi leurs pairs. Ces élus acceptent bénévolement de consacrer du temps pour défendre les enjeux d'une gestion durable en forêt privée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



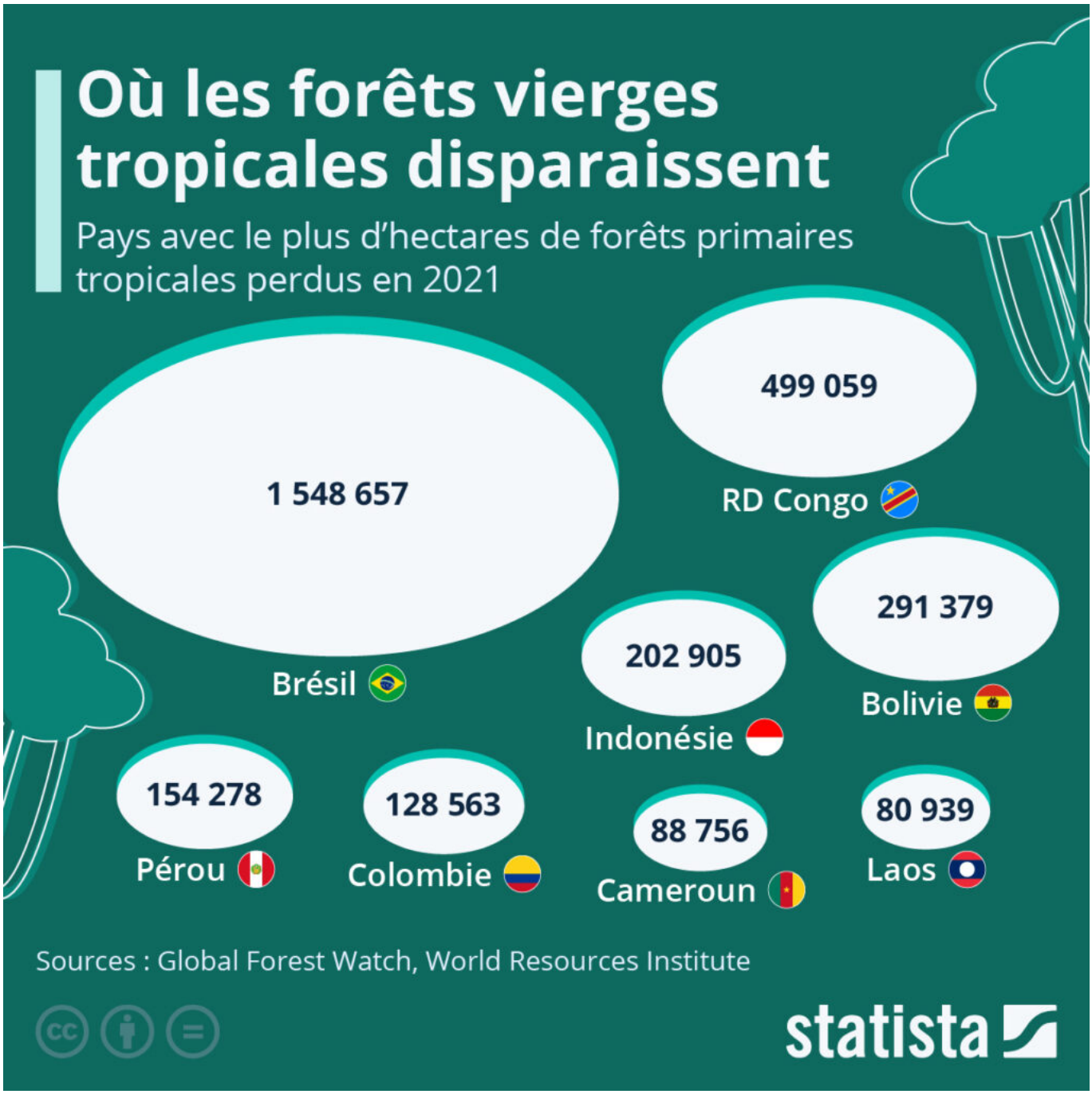
Avec un département de Vaucluse recouvert à 53% de forêts, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2e région la plus boisée de France avec 51% du territoire recouvert de forêts. Parmi ces forêts, 64% des surfaces appartiennent à des propriétaires privés, soit 1 million d'hectares. Ils sont ainsi environ 400 000 propriétaires privés de forêts. Ceux d'entre eux qui possèdent plus de 4 ha de forêt ou qui bénéficient d'un document de gestion durable, soit 23 000 propriétaires forestiers, étaient appelés à voter pour leurs représentants au sein du CNPF PACA.

J.R.

Les pays les plus touchés par la déforestation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Où les forêts vierges tropicales disparaissent ?

Comme le rapporte Le Guardian ce mois-ci, le Brésil, l'Indonésie et la République démocratique du Congo ont entamé des discussions pour former un « OPEP des forêts tropicales », à savoir une alliance stratégique visant à assurer la conservation de ces écosystèmes qui jouent un rôle crucial pour la biodiversité terrestre et la régulation du climat (puits de carbone). Ces trois pays hébergent 52 % des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

forêts tropicales primaires restantes dans le monde.

Les forêts tropicales ont connu un sérieux déclin au cours de la dernière décennie. En matière de superficie détruite, le Brésil dépasse de loin tous les autres pays, avec un chiffre stupéfiant de plus de 1,5 millions d'hectares disparus en 2021. La forêt amazonienne est la plus grande forêt tropicale primaire de la planète et il est estimé qu'elle absorbe près de deux milliards de tonnes de CO2 par an. Les scientifiques préviennent que nous approchons dangereusement d'un « point de basculement » dans le système climatique, où de nouveaux dégâts deviendront irréversibles. L'élection récente de Lula au Brésil laisse toutefois entrevoir une lueur d'espoir concernant l'avenir de l'Amazonie, ce dernier s'étant engagé à lutter pour une « déforestation zéro ».

La RD Congo arrive en deuxième position sur la liste des pays où la perte de couvert forestier tropical est la plus importante. La forêt du bassin du Congo en Afrique centrale – dont 60 % se trouve en RDC – est familièrement appelée le « deuxième poumon vert » du monde. En 2021, cette forêt a été amputée de près d'un demi-million d'hectares dans la zone située en RD Congo. En plus du développement du secteur minier et de l'extraction du bois, l'agriculture représente la cause directe de déforestation la plus importante dans cette région.

Au total, les tropiques ont perdu environ 11,1 millions d'hectares de couverture arborée l'année dernière, selon les données de l'Université du Maryland disponibles sur Global Forest Watch. Outre au Brésil et en RD Congo, les pertes les plus conséquentes ont été enregistrées en Bolivie, en Indonésie, au Pérou, en Colombie, au Cameroun, au Laos, en Malaisie et au Cambodge.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le territoire agricole de l'ensemble naturel sensible de la forêt de Sivergues : son histoire et ses aménagements

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Dans le cadre des sorties nature du département, Volubilis et Pierre sèche en Vaucluse organise un atelier in situ à Sivergues, samedi 19 novembre de 10h à 16h30.

Le territoire agricole de l'espace naturel sensible de la forêt de Sivergues est représentatif de l'histoire agraire du Luberon, chaque étage correspond à une utilisation spécifique. C'est ce que découvriront les participants à l'atelier organisé par Volubilis, Pierre sèche en Vaucluse et le centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), samedi 19 novembre de 10h à 16h30.

Programme
Longueur : 5km 500.
Dénivelé : 120m.
Seules difficultés : 2 descentes caillouteuses (400m et 150m).

Chaussure de marche indispensable et inscription préalable en suivant ce lien ou par téléphone au 04 32 76 24 66.